



Trébeurden, le 30 mars 2026

Gilles Chauvanaud
gilles.chauvanaud@Trebeurden.fr
06 06 87 87 96

Monsieur le Président,

Depuis déjà plusieurs années, le PLUiH de Lannion Trégor Communauté se dessine. Un travail considérable a été mené pour élaborer ce projet structurant, qui impacte l'ensemble des 57 communes de l'agglomération.

Il apparaît essentiel que ce document, par nature évolutif, définisse de manière transparente et sans ambiguïté les règles applicables en matière d'urbanisme, d'environnement, d'activités économiques et de logement.

À différentes étapes du projet, des réunions d'information et de concertation ont permis de préciser les intentions, en tenant compte des avis des habitants et des personnes publiques associées. Toutefois, force est de constater que le document finalisé n'est mis à disposition qu'a posteriori de ces consultations.

À Trébeurden, de nombreuses interrogations subsistent quant aux choix retenus, dont le rapport de présentation ne rend pas pleinement compte. À titre d'exemple, on peut citer, pêle-mêle, le manque de rigueur dans la transposition des zonages issus du PLU récemment en vigueur, ou encore les modifications substantielles des règles de constructibilité.

À la lecture de certains documents, il est légitime de s'interroger sur la capacité d'une station touristique comme Trébeurden, déjà fragilisée par le passé, à préserver son attractivité, si l'ensemble des règles prévues dans ce projet de règlement venait à s'appliquer.

Notre démarche s'inscrit dans une volonté de poursuivre ce projet dans un esprit constructif, en prenant en compte l'ensemble des sensibilités, bien au-delà des intérêts individuels.

À terme, le PLUiH concernera tous les acteurs du territoire. Or, pour qu'une règle soit acceptée et appliquée, elle doit avant tout être compréhensible.

En conséquence, les élus de l'opposition du conseil municipal de Trébeurden, ainsi que plusieurs associations environnementales locales, souhaitent que vous organisiez à Trébeurden, dès l'ouverture de l'enquête publique, une réunion publique en présence des membres de la commission d'enquête. Cette réunion permettrait de présenter clairement les évolutions proposées par le PLUiH par rapport à l'existant, d'en expliciter les justifications et d'offrir à chacun la possibilité de s'exprimer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Gilles Chauvanaud, pour Agir Avec Tous